



11 décembre 2023

Financement des entreprises – France • Octobre 2023

La croissance du crédit bancaire aux entreprises s'établit à 2,1%

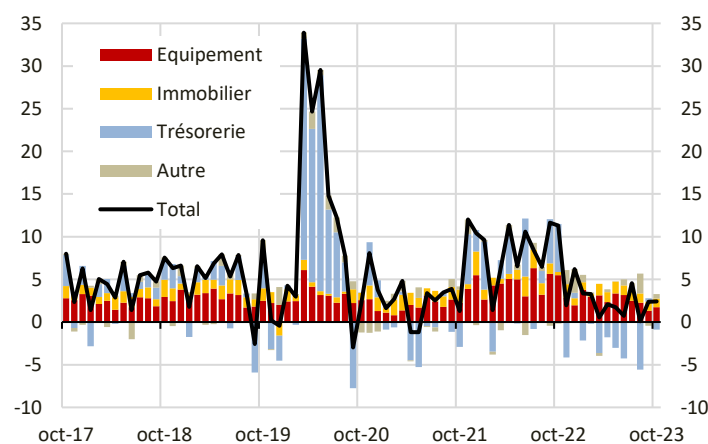
- En octobre 2023, la croissance du crédit bancaire accordé aux sociétés non financières (SNF) continue de ralentir (+2,1% en glissement annuel, après +2,9% en septembre) mais le taux de croissance annuel des crédits à l'équipement reste soutenu (+5,5%, après +6,2% en septembre).
- Cette décélération est plus marquée pour les grandes entreprises que pour les PME et ETI. En parallèle, le financement sous forme de titres de dette se redresse à nouveau (+1,7% en octobre en glissement annuel, après +0,7% en septembre).
- Le coût des crédits bancaires aux SNF progresse (4,76%, après 4,56% en septembre), quelle que soit la taille des entreprises, tandis que celui des titres de dette est quasi stable (4,32%, après 4,37% en septembre).

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en %

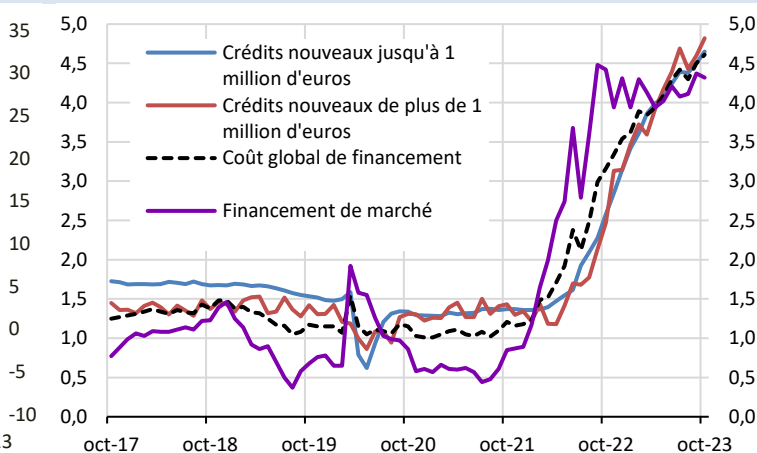
(données non cvs) ^W

	oct-23			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	août-23	sept-23	oct-23	août-23	sept-23	oct-23
Financement des SNF	2 046,9	39,7		2,0	2,2	2,0	4,30	4,50	4,61
Financement par crédit bancaire	1 344,4	28,2	319,3	3,6	2,9	2,1	4,41	4,56	4,76
Investissement	951,7			5,8	5,3	4,9			
Équipement	604,3			7,0	6,2	5,5			
Immobilier	347,4			3,8	3,7	3,9			
Trésorerie	319,2			-4,3	-5,3	-7,3			
Autres	73,5			12,7	12,9	14,2			
Crédits <= 1 million €			115,0				4,38	4,50	4,65
Crédits > 1 million €			204,3				4,43	4,60	4,82
Financement de marché	702,5	11,5		-1,0	0,7	1,7	4,11	4,37	4,32

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût par source de financements (en %) ^W





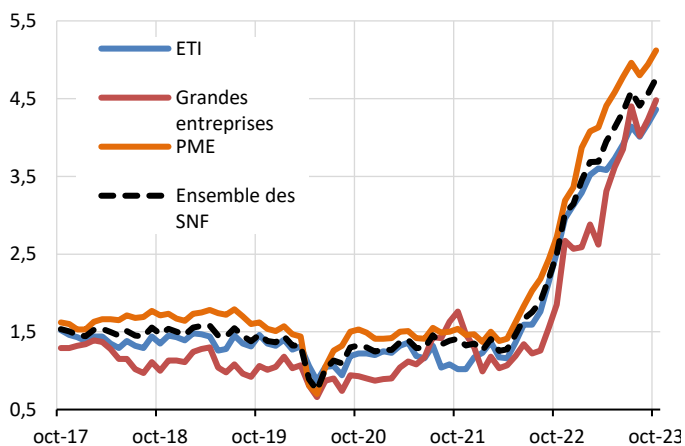
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- En octobre 2023, la croissance du crédit se maintient à +2,0% pour les PME et à +2,5% pour les ETI (après +2,2% pour les PME et +2,3% pour les ETI). La croissance du crédit aux grandes entreprises est, quant à elle, négative (-2,5%) en raison d'un effet de base.
- Le coût du crédit se renchérit à nouveau pour toutes les tailles d'entreprises, s'établissant en moyenne en octobre à un taux d'intérêt annuel de 5,12% pour les PME, 4,36% pour les ETI et 4,48% pour les grandes entreprises.

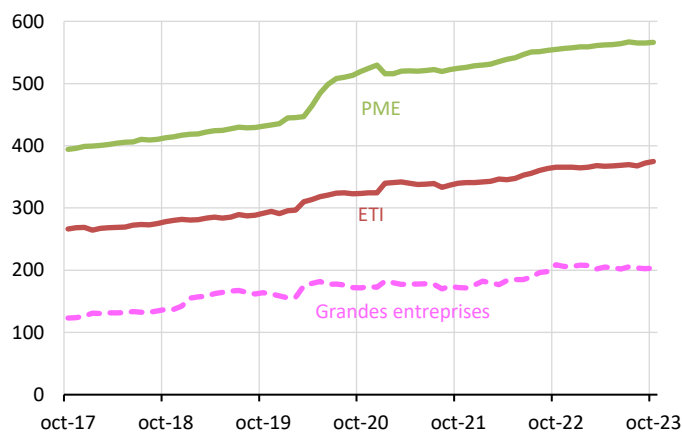
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	oct-23	août-23	sept-23	oct-23	août-23	sept-23	oct-23
Total SNF	1 344,4	3,6	2,9	2,1	4,41	4,56	4,76
<i>dont:</i>							
- PME	566,1	2,5	2,2	2,0	4,80	4,94	5,12
- ETI	374,8	2,0	2,3	2,5	4,01	4,18	4,36
- Grandes entreprises	203,5	3,6	2,3	-2,5	4,02	4,23	4,48

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur* (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour les secteurs des conseils et services aux entreprises (+10,3%) et dynamique pour les activités immobilières (+4%) et l'information et communication (+4,4%). Par rapport à son niveau d'octobre 2022, l'encours de crédits mobilisés continue en revanche à diminuer pour les activités industrielles (-2,7%) et pour le secteur hébergement-restauration (-2,3%).
- Par rapport à son niveau d'octobre 2022, l'encours du crédit à la construction est en baisse de 5,7% mais en hausse de 1,9% pour le sous secteur de la promotion immobilière.

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
		oct-23	sept-23		oct-23	sept-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	64,8	4,8	5,2	73,9	3,7	4,0
Toutes industries (BE)	170,2	-1,1	-2,7	262,5	-2,0	-4,0
- dont industrie manufacturière (C)	121,8	-1,2	-1,9	186,5	-2,8	-4,3
Construction (FZ)	73,4	2,3	-5,7	108,4	-2,8	-6,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	186,3	-0,1	-1,3	254,9	-3,2	-3,4
Transports et entreposage (H)	62,9	0,3	0,8	79,3	0,6	0,4
Hébergement et restauration (I)	50,6	-2,0	-2,3	55,4	-2,2	-2,4
Information et communication (JZ)	34,2	2,0	4,4	55,7	-1,3	-1,2
Activités immobilières (LZ) (**)	527,1	4,1	4,0	579,9	4,3	4,1
Conseils et services aux entreprises (MN)	98,7	10,3	10,3	125,6	11,0	10,9
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,7	1,9	1,7	71,0	0,1	0,7
Holdings	22,8	17,7	16,4	27,6	12,9	11,9

(*) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

(**) Y compris sociétés civiles immobilières

4 - Complément trimestriel : Financement des TPE (1) ^W

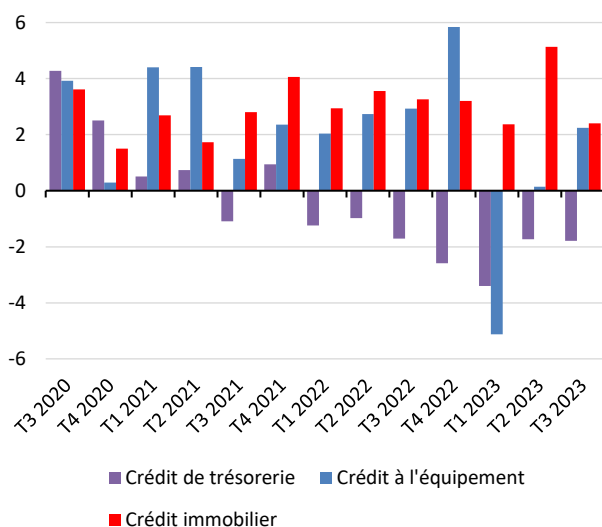
Crédits aux TPE : répartition par type de crédits ^W

	Encours (en milliards d'euros)	Taux de croissance annuels	
		T3 2023	T2 2023
			T3 2023
Total crédits	357,5	2,4	1,9
Crédits de trésorerie, affacturage inclus	32,7	-21,5	-22,6
Crédits à l'équipement	162,4	2,4	1,9
Crédits immobilier	162,3	9,6	8,8

- Fin octobre 2023, l'encours des crédits aux TPE atteint 357,5 Mds€. La croissance annuelle des crédits ralentit pour s'établir à +1,9 %, contre +2,4 % au trimestre précédent, du fait principalement des évolutions négatives des crédits de trésorerie qui diminuent à 32,7 Mds€, après 34,6 Mds€ au second trimestre 2023 (-22,6 % en rythme annuel).
- La croissance annuelle des crédits à l'équipement et immobiliers reste positive, à respectivement +1,9 % et +8,8 %, après + 2,4 % et + 9,6 % au trimestre précédent.

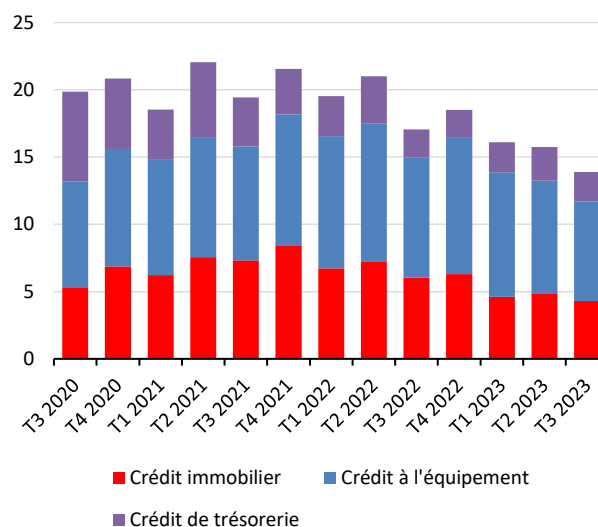


Variation d'encours des crédits aux TPE



Flux trimestriels bruts de crédits (production) aux TPE

(en % du flux nouveau hors découverts)



Compléments

Dans cette publication, les très petites entreprises (TPE) sont caractérisées par les critères de la loi LME de 2008 - unités légales hors autoentrepreneurs occupant moins de 10 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros - ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros. Les très petites entreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communiqué-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Financement des entreprises.